

Chers parents,

La rentrée scolaire marque le début d'une période riche en apprentissage. Desjardins est là pour vous aider à accompagner votre enfant dans son éducation financière avec la caisse scolaire.

Offerte en collaboration avec le milieu scolaire et destinée aux jeunes du primaire, **la caisse scolaire est en effet un programme d'apprentissage à l'épargne** qui vise à rendre les jeunes autonomes, responsables et compétents dans la gestion de leurs finances.

### Qu'est-ce qu'un compte de caisse scolaire?

- Un compte qui appartient à l'enfant
- Aucuns frais d'administration
- Aucun dépôt minimal
- Dépôts effectués à l'école (retraits à la caisse seulement)<sup>1</sup>
- Relevé de compte pour suivre les transactions (disponible maintenant en ligne)

### Comment fonctionne la caisse scolaire?

Très simplement! Lors des journées de dépôt, vous :

1. **déposez l'argent dans l'enveloppe** de la caisse scolaire (l'enveloppe sera remise à votre enfant à l'école);
2. **remplissez le bordereau de dépôt** avec votre enfant et faites-le-lui signer;
3. **détachez le bordereau de dépôt** et glissez-le à l'intérieur de l'enveloppe;
4. **donnez l'enveloppe à votre enfant** pour qu'il l'apporte à son école les journées de dépôt.



### Découvrez le caissescolaire.com



Le site constitue une référence éducative où plusieurs outils s'y trouvent. Vous pouvez également y consulter les dates de dépôt pour l'année et vous inscrire à l'infolettre de la caisse scolaire. Vous recevrez alors une communication deux jours avant les dépôts ainsi que d'autres nouvelles au sujet du programme de la caisse scolaire.

### Nouvelle fonctionnalité offerte!

Intégrée dans la section **Enfant** du site **caissescolaire.com**, l'option « **Se connecter à mon compte** » permet désormais de consulter le compte de caisse scolaire en ligne.

Intéressé à profiter de cette fonctionnalité? Appelez votre caisse pour obtenir un numéro d'identifiant et un mot de passe.

### Votre enfant ne profite pas encore de la caisse scolaire ?

Inscrivez-le sans tarder sur le site [caissescolaire.com](http://caissescolaire.com). C'est simple et rapide! En procédant à son inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 12 novembre 2017, **vous pourriez gagner l'une des 50 cartes-cadeaux de 100 \$** pour aller au cinéma en famille, offertes dans le cadre du concours « **Apprendre l'épargne à votre enfant, c'est pas sorcier** »<sup>2</sup>.



Si vous le préférez, vous pouvez aussi inscrire votre enfant au programme de la caisse scolaire en remplissant la carte verte jointe à cet envoi et en la retournant à l'école d'ici le **11 octobre 2017**. N'oubliez pas de la faire signer par votre enfant!

### Votre enfant est déjà membre de la caisse scolaire ?

Bonne nouvelle ! Vous pourrez utiliser son compte cette année. Consultez le [caissescolaire.com](http://caissescolaire.com) pour connaître les différents concours en vigueur tout au long de l'année.

### Un cadeau de fin d'année bien mérité



Si votre enfant fait preuve d'assiduité en effectuant **sept dépôts ou plus** d'ici le **30 avril 2018**, la caisse lui versera une ristourne à la fin de l'année scolaire. C'est notre façon de reconnaître ses efforts et son sens des responsabilités!

Si vous avez des questions ou désirez plus de renseignements, communiquez avec nous en composant le 450-671-3733.

### L'équipe de la caisse scolaire

LA CAISSE  
SCOLAIRE  Desjardins

- 1 Lors du premier retrait effectué au compte, la caisse validera l'identité de la personne ayant rempli et signé le formulaire d'inscription. Si l'enfant est âgé de moins de 12 ans, l'identité de son père, de sa mère ou de son tuteur devra alors être vérifiée à l'aide de pièces d'identité reconnues.
- 2 Certaines conditions s'appliquent. Pour connaître les détails et les conditions du concours, visitez [caissescolaire.com/concours](http://caissescolaire.com/concours).